

Département du LOIRET
Commune de CERCOTTES
Rue du Chêne Brûlé
PLAN REGLEMENTAIRE
Lotissement "Le Clos des Moutons"

Levé effectué le 4 mai 2022
Bornage périmétrique réalisé le 24 mai 2022

MAIRIE DE CERCOTTES
Le 13 AVR. 2023
PERMIS ACCORDE

PA10b



Références cadastrales :
Section B - N°123 (7 ha 41 a 38 ca)

- Polygone d'implantation des constructions principales
- Périmètre de lotissement - S=28 505 m²
- Voirie et stationnements, en enrobé
S= 2 380 m²
- Trottoirs et autres espaces, en calcaire - S= 1 699 m²
- Espace vert - S= 3 865 m²
- Espace paysager protégé
- Elargissement (hors lotissement) - S= 54 m²
- Aire de stationnement de 5 m par 5 m
- Arbre à planter
(nombre, dimension et positionnement indicatifs)
- Noue à créer
- Frange paysagère à créer (haie multi-variétale)
- Borne nouvelle / existante
(polyoc, plastique, métal)
- Clou d'arpentage / Tire-fond nouveau
- Application cadastrale
- Clôture
- Mur / Mur bahut
- Signe d'appartenance de mur / clôture
- Canalisation des eaux usées
- Canalisation des eaux pluviales

Zone d'implantation possible
du transformateur électrique

Regard en attente pour infrastructure
de recharge des véhicules électriques

Cimetière

Chemin Rural n°2
dit Chemin Rural au Cimetière



A - Surplus non bâti
4 ha 55 ca 79 a env.

NOTA : Planimétrie rattachée au système RGF93 - CC48



Nicolas CIMADEVILLA
Géomètre-Expert ETP
101, avenue de Saint-Mesmin - 45100 ORLEANS
Tél : 02.38.44.46.16 Mail : ageo@ageo-expert.fr



Philippe COURTACHON architecte DPLG &
Yu HUANG architecte DEA-HMONP
7, place Jean Monnet - 45000 Orléans
Tél : 02 38 61 06 68 - Fax : 02 38 61 41 73
E-mail : cymarchitecture@free.fr

Echelle : 1/1000
Date : 17/01/2023
Dossier : 22077_ind2